



VISITE DE LA MINISTRE AMÉLIE DE MONTCHALIN

LA CGT NE CAUTIONNE PAS LE MÉPRIS DES AGENTS

Les organisations syndicales de la DIRCOFI IDF ont été informées qu'une visite de la ministre aurait lieu à la DIRCOFI IDF ce vendredi 14 mars. Un échange avec l'un de ses conseillers nous a été proposé à cette occasion.

La CGT DIRCOFI IDF a décidé de boycotter cet échange pour les raisons suivantes :

- Mépris des agents

En décidant de ne pas rencontrer les OS en personne mais de déléguer, à sa place, un conseiller, la ministre indique comme son mentor l'avait fait avant elle : « vous n'êtes rien ».

Les représentants syndicaux sont élus par les agents (contrairement à la ministre qui a été battu aux élections législatives) et sont légitimes, à ce titre, à exprimer leurs revendications.

Les syndicalistes bénéficient d'une liberté d'expression qui leur permet de dire ce qu'ils pensent de la politique du gouvernement, de son soutien aux criminels de guerre, de sa politique de casse de la fonction publique et des droits et garanties des fonctionnaires (par exemple les mutations, le jour de carence, la limitation à 90 % des indemnités maladies, le blocage du point d'indice...), de son refus d'abroger la réforme des retraites...

- L'expérience d'un précédent inutile

Son prédécesseur, M Cazenave, était lui aussi venu en visite dans notre direction le 1^{er} septembre 2023 et nous avait lui aussi proposé de rencontrer son conseiller. La CGT avait honoré ce rendez-vous qui s'était avéré totalement stérile.

À chaque remarque et revendication que nous avons présentée en intersyndicale, le conseiller avait la même réponse : « je transmettrai au ministre ». Résultat, nous attendons toujours les réponses de M Cazenave. Par exemple, sur la question concernant la prime de fidélisation territoriale de laquelle sont injustement exclus les agents de la DIRCOFI IDF.

Toutefois, sur le plan national, **la CGT Finances Publiques a rencontré le jeudi 13 mars la ministre** pour lui remettre son [livret égalité entre les femmes et les hommes](#) d'une part, et son [tract sur la souffrance au travail à la DGFIP](#) d'autre part. Des avancées que la CGT porte haut et fort.

La CGT est disponible pour discuter avec les responsables du gouvernement comme nous le faisons en toute occasion. Mais seule la lutte peut nous permettre d'aborder des négociations dans des conditions favorables. C'est ce à quoi nous consacrons notre énergie. La CGT ne servira jamais de caution à ceux qui méprisent les travailleurs.

Clic pour adhérer : dircofi-idf.cgtfinancespubliques.fr

avec le crédit d'impôt (66% perçu en N+1), la cotisation d'un agent 3ème échelon revient à seulement 4,44 €/mois, celle d'un contrôleur 2ème classe 3ème échelon 4,61 €/mois, celle d'un inspecteur 3ème échelon coûte 5,72 €/mois, celle d'un IP 3ème échelon 9,52 €/mois.